



MUNICIPALITE
PENTHAZ



Cantine scolaire de Penthaaz

Charte de comportement

Une équipe d'encadrement a été mise en place afin d'assurer le service des repas, la sécurité des élèves ainsi que leur bonne conduite au moment de leur prise en charge à la cantine. Cela implique certaines règles de comportement que chaque élève s'engage à suivre :

- Lorsque j'arrive à la cantine, je me réjouis de retrouver mes copains pour partager le repas de midi et d'autres activités dans une ambiance sympa et détendue.
- J'apprécie de trouver des repas variés et chauds sur une table propre.
- Je sais qu'après le repas je pourrai partager avec mes copains et les adultes présents différentes activités
- Pour que tout se passe au mieux pour moi et tous ceux qui m'entourent, je m'engage à :
 - m'adresser avec politesse et respect aux adultes et aux autres enfants présents ;
 - respecter l'autorité des adultes et obéir aux consignes ;
 - goûter à tous les aliments qui me sont proposés ;
 - rester à table tout le temps du repas, si un adulte le demande ;
 - respecter le besoin de calme des autres enfants ;
 - jouer dans le respect du matériel et des autres enfants ;
 - m'adresser à un adulte en cas de problème avec un autre enfant ;
 - ne pas sortir seul, pour ma sécurité ;
 - faire attention à mes affaires, pour ne pas les oublier au moment de retourner à l'école ;
 - rester avec les adultes jusqu'à 14h00 ;
 - m'installer et rester à la place qui m'a été attribuée ;

Je sais que si mon comportement n'est pas respectueux ou adéquat pendant cette pause de midi, je pourrais être exclu de la cantine.

L'équipe d'encadrement s'engage à rendre ta pause de midi à la PentaDîne aussi agréable que possible.

La charte a pour but d'être lue avec votre/vos enfant(s). Elle est considérée comme acceptée sans réserve lors que vous reconnaissez avoir lu et accepté le règlement de la PentaDîne lors de la procédure d'inscription en ligne.